

Compte rendu de l'Assemblée du Trois du 21 février 2025 au siège de la CCMSGL

En présence de : Jean-Luc Mathieu (Mairie d'Arleuf), Martine Mathieu (Filles et Gars d'Arleu), Sébastien Schwindenhammer (Lycée des métiers François Mitterrand), Sol Dumont (MPOB / coopérative des savoirs), Marion Campay (dir. Ecole de musique et de danse), Dominique Guerrero (Mouton Zébré), Hélène Stravopoulos (8/10 Arts plastiques), Eric Lemaître (enseignant), Didier et Brigitte Gouël (habitants), Laurent Soullard (élu de Château-Chinon), Daniel Martin (VP CCMSGL), David Beaudequin (OT, culture, CCMSGL), Laëtitia Stuber (communication CCMSGL), Noé Martin (chargé de mission CCMSGL), Marine Fabre-Aubrespy (architecte AMD-ai), Frank Beau (animation démarche participative).

Ce document rend compte des principaux échanges entre les participants. Merci de se référer au support de présentation associé à ce compte-rendu, qui revient plus en détail sur l'état d'avancement de la sélection des entreprises de travaux, les derniers chantiers participatifs et le projet d'activités 2025-2026.

Point sur les travaux

Marine Fabre-Aubrespy (architecte) présente l'état des lieux concernant l'engagement des travaux. De nombreuses entreprises ont répondu. Les propositions sont de qualité. La communauté de communes notifiera à la mi-mars les entreprises. Le démarrage des travaux est ainsi prévu au début du mois d'avril.

Un décalage a été constaté entre les prix des entreprises et le premier chiffrage de l'économiste d'AMD. Afin de rapprocher les investissements prévus et réalisés, des négociations ont été engagées avec les entreprises et plusieurs lots ont été basculés en chantier participatif. Les éclairages, les panneaux acoustiques, les carrelages et faïences sont concernées. Marine F.A précise que le Trois présente une flexibilité des espaces qui permet de faire ces choix.

Par ailleurs, le curage complet du lieu a permis aux entreprises de bien évaluer les travaux en éliminant le maximum d'aléas.

Ces discussions et décisions permettent au projet de revenir sur sa base de financement de départ.

Les entreprises choisies seront locales, et ont souvent l'habitude de travailler ensemble. Ce sont des éléments positifs.

Calendrier des travaux

D'ici octobre, les travaux se concentreront sur le désamiantage et la création du réseau pour le puits climatique. Le gros œuvre démarrera en octobre. Ce calendrier tient compte des périodes de présence des chauve-souris, en accord avec la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun).

Base de vie

Le premier scénario a consisté à installer une « Base de vie » sur la partie basse du site partagée par les ouvriers et le P'tit Marché. Pour ce faire une autorisation de travaux a été transmise à la mairie. Le dossier est en instance auprès du SDIS.

De la base vie partagée au chapiteau

Après échange avec des dernières, les entreprises ont proposé d'installer leur « Base vie » de chantier à l'intérieur du bâtiment en se raccordant aux sanitaires existants.

Un second scénario est envisagé, d'installer un Chapiteau dans la partie basse pour le Petit marché et les événements et RDV des acteurs du Trois jusqu'à la fin des travaux. Par ailleurs un Chalet en bois serait installé afin de stocker le matériel. L'électricité serait apportée sur place comme prévu.

Dominique Guerrero (Mouton Zébré) demande quelle sera la surface et s'il y aura de la lumière.

Marine Fabre-Aubrespy répond que le chapiteau correspondra aux besoins du P'tit marché. Il sera fourni et installé par l'entreprise. Si l'on se réfère au chapiteau de la communauté de communes, ce dernier fait 60m². Il propose donc une surface plus importante que les algecos (modules sur mesure) initialement prévus. Le chapiteau serait équipé de bâches amovibles sur les quatre faces afin de s'adapter à la météo. Quant à la lumière, son installation est en cours côté communauté de communes.

L'arbre mort (un charme) a été coupé par la mairie. Et comme prévu un chemin sera réalisé pour les véhicules.

Poursuite du Petit marché en avril

Le petit marché pourra rester dans la salle d'audience jusqu'à fin avril. A partir d'avril il pourra s'installer soit dans la cour, soit dans la base du Trois, le temps que le chapiteau et le chalet soient installés, et jusqu'à la fin des travaux, en juin 2026. La notification

des entreprises étant en cours, l'équipe de maîtrise d'oeuvre (architectes) fournira la date exacte dès que possible.

Durant une partie de l'été, il est possible que la cour soit accessible pour des événements.

Il est convenu que la communauté de communes adressera un courrier aux producteurs dans les prochains temps pour les informer de ces changements.

Les chantiers participatifs de 2025-2026

Plafonds et éclairages

Sébastien Schwindenhammer (Lycée des métiers) demande comment seront préparés les plafonds pour l'installation des éclairages et du plafond phonique ? Marine F.A répond que les entreprises feront les branchements nécessaires. Il n'y aura plus qu'à installer les luminaires. Les étudiants pourraient travailler sur les appliques.

Salle Polyvalente, mobilier

Dans la salle polyvalente, il est important que le mobilier soit amovible et non fixe afin que des événements et le P'tit Marché puissent avoir lieu.

Visite d'un lieu extérieur : la MPOB d'Anost

Il a été proposé lors de la dernière assemblée et au cours d'échanges intermédiaires que des visites de Tiers lieux ou lieux ruraux inspirants soient proposés d'ici à 2026.

Il est proposé d'en faire un en 2025 et un en 2026 à minima.

Etant donné la présence de Sol Dumont de la MPOB (Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne), une visite de la MPOB d'Anost est envisagée. La MPOB regroupe plusieurs structures. Une rencontre pourrait avoir lieu afin de partager l'expérience de sa construction et de sa gestion actuelle. L'équipe prend contact avec Sol Dumont, qui participe à la réunion afin de poser une date, autour du mois de mai.

Pour Daniel Martin (VP CCMSGL), ces échanges sont importants, car il est important de montrer que le lieu fonctionne à la fin.

Les sujets de co-gestion

Les valeurs communes et les questions de réservation

L'assemblée souhaite que les premiers sujets abordés dans la définition de la co-gestion soient : les valeurs et la question des réservations.

En ce qui concerne la répartition des créneaux, Marion Campay (Ecole de musique et de danse) rappelle que le lieu devra articuler des instances publiques et des associations de différentes tailles. Pour certains ce sera un lieu de travail.

En même temps il s'agit d'un Tiers lieu pour les habitants et associations remarque Lili (arts plastiques). Pour Lili, il sera important qu'il y ait des réunions régulières, une fois par mois. « Il faudra aller vers les gens ».

La question de l'ouverture du Trois

Didier Gouel constaté que le Trois n'est pas encore connu de tout le monde à Château-Chinon. On rappelle que le projet est en cours de construction et a déjà associé beaucoup de structures. Quand il

sera ouvert et que ses activités auront lieu quotidiennement, il sera de plus en plus identifié et connu.

Pour Frank, il sera fondamental que le Trois se fixe pour objectif de ne pas se refermer « sur un entre-soi », des structures de départ ou d'une communauté, mais qu'il reste ouvert aux jeunes, aux générations, aux cultures. Ce sujet nécessitera un travail à part entière.

Les prochains RDV

L'assemblée est d'accord pour que deux assemblées aient lieu d'ici à l'été, que des « Ateliers d'été » soient organisés pour travailler sur les agencements.

Elle propose d'organiser une inauguration festive à la mi-avril et une fête du Trois à l'été. **Après échange avec la communauté de communes, l'événement nécessitera des invitations officielles, notamment de la sous-préfète et des dates doivent être calées.**

Il est finalement proposé que l'inauguration du chantier, la pose de la plaque en hommage à René Blanchot et la Fête du trois ait lieu **entre le 15 mai et le 15 juin**. L'idée est que cela ait lieu un mardi soir. Dès que la date sera connue, les associations pourront se réunir pour préparer l'événement festif.

D'autres événements pourront être organisés dans d'autres lieux partenaires pendant les travaux. **Par ailleurs, deux dates ont été posées par la CCMSGL**

- **Première Assemblée du Trois : le 06 mai à 19h**

- **Ateliers d'Eté et suivis de l'Assemblée n°2 : 1^{er} et 2 juillet 2025 – programme à venir.**